

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale s'est déroulée le Vendredi 22/11/2022 à la Maison des Associations de Grans à 14h00

Présents : Alain Boyer - Guy Capuano - Vito Caracci — Georges Culpin - Jean-Pierre Droillard – Jeanne Glass - Claude Kies – Jean Luce - Michèle Laurent – Gilles Monod – Mickael Snurawa – Hanspeter Hienzsch

Absents excusés : Paul Guivier – Paul Lecuir – Gérard Mogini - André Guiheneuf - Albert Peiffer – Daniel Renault – Guy Lombardi

Ordre du Jour :

- Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Mars 2022 (vote)
- Election des Membres
- Réflexion sur les Rencontres Régionales
- Questions Diverses

1 – Compte rendu de l'Assemblée Générale de Mars 2022

Adopté à l'unanimité

2 – Election des Membres

Les postes suivants étaient à renouveler :

Poste de Président : Un candidat : Jean-Pierre Droillard

Poste de Vice-Président : : Un candidat : Daniel Renault

Poste de Trésorier : Un candidat Hanspeter Hienzsch

Poste de Secrétaire : Une candidate Michèle Laurent

Poste de Référent Formation : Deux candidats : Michaël Snurawa – Vito Caracci

Rédacteur en Chef d'Atout Sud : Un candidat : Gilles Monod

Conseillère : Une candidate : Jeanne Glass

Membre d'Honneur : Alain Boyer

Le quorum est atteint avec 44 voix sur 46 possibles

L'Assemblée Générale peut siéger et délibérer : Sont élus à l'unanimité les 8 membres suivant :

Président : Jean-Pierre Droillard

Vice-Président : Daniel Renault

Trésorier : Hanspeter Hienzsch

Secrétaire : Michèle Laurent

Référent Formation : Michaël Snurawa

Rédacteur en chef Atout Sud : Gilles Monod

Conseillère : Jeanne Glass

Membre d'Honneur : Alain Boyer

3 – Réflexion sur les Rencontres Régionales :

En raison de difficulté économiques, la Mairie de Ventabren ne donnera pas de subvention en 2023. Elle mettra néanmoins la salle Sainte Victoire gracieusement à notre disposition pour les Rencontres Régionales 2023

Une demande de rendez-vous a été faite auprès de la Mairie de Ventabren pour évoquer les prochains rapports entre la municipalité et l'UMCV

Pistes et décisions pour palier à ce manque de recettes :

- Décision : L'inscription d'un film aux rencontres régionales coûtera 10 euros (à payer par le Club ou le réalisateur)
- Décision : Le jury sera composé de 3 membres du Jury au lieu de 5
- Décision le défraiement des membres du jury est maintenu
- Pistes : Recherche de sponsors pour une loterie , Michaël propose de s'en charger
- Décision Repas à prix coûtant et éventuellement le soir apéritif plus simple pour diminuer les coûts
- Décision : Diminution du coût des trophées

Questions Diverses :

- Une demande question concernant les droits d'auteur dus à la SACEM a été
- La formation « son » par la chaîne Youtube de la FFCV pas assez interactive. La pratique est préférable avec la pratique. Instructeur avec du matériel pro.
- Certaines banques rendent les virements payants (frais de 4 euros) pour le paiement des cotisations au trésorier : Pour éviter, paiement par chèque.
- Jeanne Glass propose l'aide de sa fille pour visite de studios
- Alain Boyer est volontaire pour travailler en binôme avec Michaël Snurawa pour proposer un plan de formation pour la région 8.
- La prochaine réunion du Bureau en visio-conférence sera le 17 Janvier à 14h.
- La prochaine réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale sera le 21 Mars 2023 à 9h30 à Grans.

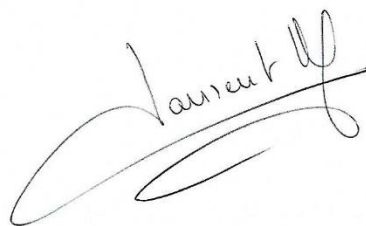
La réunion se termine à 16h30

Le Président de l'UMCV



Jean-Pierre DROILLARD

La secrétaire



Michèle LAURENT